



NOUVELLE OFFRE DES PRETS DE LA MSG

Un pas en avant, deux pas en arrière

Une nouvelle gamme de prêts avec de nouvelles règles devraient être mise en place au 1er janvier 2017. Voyons ce qui se trame dans ces négociations au sommet du groupe...où les personnels de l'Etablissement public semble bien oubliés.

La direction a décidé de placer au niveau du groupe, la négociation sur les prêts de la MSG.

Ainsi, bien que le SNUP soit membre du CMIC, seuls l'UNSA, la CGT, la CFDT et FO négocient avec la direction, car comme vous le savez, dès notre entrée (par les urnes) au niveau du groupe fin 2013, la direction a fait changer les règles de l'accord qui nous permettait de bénéficier de Délégués Syndicaux de groupe. Et pour tout vous dire, elle tente, actuellement, de faire changer la loi, car elle a perdu devant la Cour de Cassation et le Conseil Constitutionnel.

Ceci est dommage pour les personnels de l'Etablissement Public qui représentent tout de même plus d'un tiers de ceux du périmètre du CMIC.

Prenons l'exemple de la négociation sur la réforme des prêts MSG.

Cette réforme devrait avoir pour objectif de permettre aux personnels de la CDC de bénéficier d'une offre de prêt plus avantageuse qu'à l'extérieur et ainsi de développer les prêts de la MSG.

C'est pourquoi :

- Le SNUP revendique **une gamme de prêts à des taux plus bas que ceux du marché**, car c'est sur les fonds propres que la CDC finance les prêts à ses agents et **une renégociation pour les prêts en cours**.

« En cas de demande de remboursement anticipé total ou partiel, à compter du 1^{er} janvier 2017, les frais de remboursements seront appliqués. »

Instruction du service des prêts

Aujourd'hui rien n'avance, les personnels continueront à aller à l'extérieur où le taux du crédit à la consommation est actuellement de 1.90% ou 1.20% pour l'immobilier !

- Le SNUP revendique **des montants d'emprunts plus élevés** (48 000 € pour les prêts consommation par exemple) et **durées de remboursement plus longue** (30 ans pour l'immobilier) : sur ce point, les durées et les montants semblent être améliorées 30 000 pour les crédits consommations et 500 000 pour l'immobilier. Mais **attention, permettre un prêt relais de 800 000 € à 1.64 % ne relève pas des mesures sociales ! Nous lui préférons une baisse des taux pour tous !**

- Le SNUP revendique également une **simplification des documents à remettre** et une **instruction du dossier plus souple**. Dans cette négociation rien non plus !

- et bien sûr, nous demandons **le maintien des avantages actuels comme l'absence d'hypothèque pour les fonctionnaires ou de frais de caution (pour les salariés) et l'absence de pénalité en cas de remboursement anticipé**.

Or, lors de la négociation du 7 octobre, la direction, a annoncé son intention d'appliquer des pénalités en cas de remboursement anticipé et de mettre en place un système de caution pour les prêts immobiliers des fonctionnaires.

Nous sommes donc loin de simplifier, au contraire, on complexifie et on pénalise les personnels.

Nous refusons ce recul considérable et nous vous appelons donc à écrire aux «négociateurs» pour leur rappeler vos demandes et besoins en matière de prêts.

Taux applicables du 1er octobre au 31 décembre 2016

| | taux nominal | TEM | 70% | taux d'usure |
|---|---------------|-------|--------|--------------|
| Prêt immobilier | 1,52% | 2,71 | 1,897 | 3,61 |
| Crédit relais | 1,64% | 2,34 | 1,638 | 3,12 |
| prêts à la consommation | | | | |
| Prêt personnel/Prêt Amélioration Habitat | | | | |
| Capital <= 3000 € | 10,51% | 15,01 | 10,507 | 20,01 |
| Capital > 3000 € et <= 6000 € | 6,75% | 9,74 | 6,818 | 12,99 |
| Capital > 6000 € et <= 21500 € | 3,39% | 5,21 | 3,647 | 6,95 |

Des « open space » pour des RH ouvertes ?



BE OPEN devient Austerlitz 3

Cette modification sémantique constitue une évolution réelle par rapport à la présentation faite au CHSCT de mai dernier ou ce bâtiment nous était vanté comme un « immeuble expérimental », un « enjeu du changement ». BE OPEN devait être un endroit novateur, un lieu communiquant et moderne.

En fait c'est un bâtiment de 8700 mètres carrés « *efficient et ambieux énergiquement* » mais qui est très contraignant pour les futurs occupants car il ne peut y avoir que 15 % de bureaux individuels, avec une majorité d'espaces ouverts ! Les fenêtres ne peuvent être ouvertes sans autorisation, et même la moquette ne peut être changée.

Qui viendra à A3 ?

Devant le refus des personnels de la DRIF et de la majeure partie de ceux de DIDL d'intégrer ce bâtiment si novateur, et par trop ... OPEN Space, la direction devra se préoccuper désormais de l'avis des futurs occupants d'Austerlitz 3. Comme quoi le refus des uns permettra peut être aux autres d'être entendu.

Au 27 septembre 2016, l'on ne sait rien de la configuration des futurs bureaux (bureaux cloisonnés ou open etc.. ?), car la question d'actualité, c'est de savoir quelles directions vont intégrer Austerlitz 3 et quand ?

Donc, les heureux gagnants du moment sont les suivants, étage par étage.

- Pour l'étage 1 : La fabrique digitale
- Pour l'étage 2 : Un département de DIDL (à définir) + la DSI (le SI Finance).
- Pour les étages 3, 4, 7 : La DRH (200 agents seraient concernés).
- Pour les étages 5 et 6 : Les équipes, du grand Paris, pour lesquelles, la CDC établirait un contrat de sous location.

Les équipes des étages 1 et 2 emménageraient, dans Austerlitz 3, dès décembre 2016 et (ou) janvier 2017.

La DRH intégrerait ce bâtiment au 2^{ème} trimestre 2017.

C'est le DRH qui dirige ce dossier, ce qui ne nous rassure pas, car Monsieur PENY évoque déjà dans sa note du 19 septembre aux agents de sa direction que « *cette opération sera l'occasion de mettre en pratique l'accord QVT et notamment sa mesure n°17 : Adapter les espaces de travail à un fonctionnement collectif et transversal* »

Pense-t-il à des bureaux ouverts ?

Il découle de cette opération, un jeu de chaises musicales, qui verrait atterrir (après la mise en œuvre du déplacement de la DRH) le COSOG sur Austerlitz 2 et qui conduira les équipes de la Fiducie (en provenance du 15 quai AF) sur ce même immeuble d'Austerlitz 2, tout comme, d'ailleurs, les équipes de l'AGR basées sur Arcueil.

On espère vraiment que la communication vis-à-vis des personnels pressentis pour intégrer Austerlitz 3 sera « Be Open » et interactive.



Michelle Demessine

MERCREDI 23 NOVEMBRE

2016 de 12h à 13h30

Espace CORVETTO — Siège de la CDC — 36 rue de Lille 75007 PARIS



© CDC



« des congés payés au tourisme social »

Sénatrice du Nord et Présidente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air (UNATA), Michelle Demessine fut ministre du Tourisme de Lionel Jospin de 1997 à 2001.

Attachée au tourisme social et solidaire, on trouve à son actif l'extension des chèques vacances aux salariés des PME-PMI de moins de 50 salariés, la création de la Bourse Solidarité Vacances pour le départ en vacances des plus modestes et celle du label Tourisme et Handicap pour les personnes handicapées.

Le SNUP-CDC SU vous invite dans le cadre de l'heure mensuelle d'information